

LA GAZETTE DE JOLIETTE Parait tous les Mardis et Vendredis. ABONNEMENT. UN AN. Canada \$2.50 États-Unis (en or) 2.50 (Payable d'avance.) Les frais de poste sont compris dans les deux cas.

La Gazette de Joliette

POLITIQUE, COMMERCIAL, AGRICOLE ET D'ANNONCES.

Tarif des Annonces.

Libre insertion par ligne... 10ct Pour chaque insertion subséquente... 3ct

Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

Toute correspondance, etc., doit être munie d'une signature responsable.

19ème ANNEE.

JOLIETTE, 18 AVRIL 1884.

[RÉDIGÉE PAR UN COMITÉ DE COLLABORATEURS.]

Nc 5

CARTES D'AFFAIRES.

AVOCATS.

McConville & Renaud AVOCATS

JOLIETTE - P. Q. MM. McCONVILLE & RENAUD suivront les Circuits de Montcalm, L'Assomption et Berthier.

C. P. CHARLAND, avocat, Bureau, coin des rues Notre-Dame et Place Lavallée, (Block Pisk.)

M. Charland suivra les Cours de Circuit de Montcalm, Berthier et L'Assomption.

NOTAIRES.

C. G. H. BEAUDOIN Notaire.

BUREAU: Porte voisine du Dr. Leprohon RUE NOTRE-DAME, JOLIETTE.

VEZINA & DESORMIERS, Notaires publics, Bureau rue Manseau, Joliette.

J. S. RIVEST, Notaire, Coin des Rues du Portage et St. Pierre, l'Assomption

J. B. CHEVIGNY, Notaire, Bureau en face de la Rue Notre-Dame, à l'ancienne résidence de Dame Vve Melançon.

HUISSIERS.

A. B. DESY, Huissier de la Cour Supérieure et de la Cour d'Appel, et Grand-Connétable, Joliette.

HOTEL JOLIETTE

PIERRE CHEVALIER, PROPRIÉTAIRE Rue Notre-Dame, JOLIETTE.

L'Hôtel est situé au centre de la place d'Adair, à Joliette, et le plus à proximité de la Station du Chemin de fer.

Il n'y a rien à désirer de plus pour le confort du public voyageur.

Le nouvel établissement est chauffé par un appareil à l'eau chaude.

Il y a 25 chambres à coucher, 6 salons, 4 salles spécialement meublées pour les commis voyageurs.

Une attention spéciale sera donnée pour le service restaurant et pour le service de clients et pensionnaires.

La cour est spacieuse et a été considérablement agrandie par l'achat d'un vaste terrain, avant la construction du Nouvel Hôtel.

Il y a 100 places d'écurie. Une voiture spéciale, (Omibus) est à la Station de Joliette à l'arrivée de chaque train de chemin de fer, pour y aller chercher les voyageurs.

M. Chevalier sollicite une visite, et il est certain après cela du succès, parce que l'on trouvera à son Hôtel tout le confort désirable. Joliette, 15 mars 1882.

Librairie de Joliette.

ALBERT CERVAIS, Libraire, Relieur, Imprimeur et Marchand de Vaiselle Ancien Bloc Foucher, Rue Notre Dame JOLIETTE

On trouvera toujours à cette librairie un assortiment complet de tous les livres et ouvrages maintenus en usage dans les écoles, et cela au même prix qu'à Montréal. Aussi livres de prières, Livres de dévotion, de récréation et d'instruction, Chapélets, Images, Chromes, Papiers de toutes sortes, Enveloppes, Crayons, Encres, Plumes, Cartes de visites, Cartes à jouer, Motifs, Cases pour Brevets, Albums, Mirrors, Cadres, Objets de fantaisies, etc.

TAPISSERIES! TAPISSERIES! Grande variété, patrons nouveaux, le tout vendu au même prix qu'à Montréal.

Les communications religieuses, les Messieurs de la paroisse, les instituteurs et institutrices, les marchands sont spécialement invités à aller visiter cet établissement.

M. Cervais se charge de toutes sortes d'impressions, qu'il exécutera avec soin et promptitude. 18-18-18

PATENTS

MUNN & CO., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent free. Thirty years' successful experience. In the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper, \$2.50 a year. Weekly Specials containing the latest and most interesting information, Specimen copy of the SCIENTIFIC AMERICAN sent free. Address MUNN & CO., SCIENTIFIC AMERICAN OFFICE, 25 Broadway, New York.

PATENTES

Nous continuons d'agir comme solliciteurs de brevets, d'annonces, de marques de commerce, de droits d'auteur, etc., pour les États-Unis, le Canada, Cuba, l'Angleterre, la France, l'Allemagne, etc. Nous avons eu trente-cinq ans d'expérience. Les brevets obtenus par notre entreprise sont annoncés dans le Scientific American. Ce grand et splendide journal hebdomadaire, \$3.20 l'année, montre le progrès de la science, est très intéressant et a une circulation énorme. Adresses MUNN & CO., Solliciteurs des brevets, Éditeurs du Scientific American, 261 Broadway, New York. Les livres pour brevets sont expédiés gratis. 6 décembre 1881.

LES AMERS

DE SOUFFRE ET DE FER

guérissent la dyspepsie, les troubles de l'estomac, les maux de tête, les migraines, les Maladies du Foie, et autres maux.

LES AMERS

DE SOUFFRE ET DE FER

Enrichissent le sang et purifient le système, ils guérissent la faiblesse, le manque d'énergie, etc. Essayer en une bouteille.

LES AMERS

DE SOUFFRE ET DE FER

Est la seule préparation ferrugineuse qui ne change pas la couleur des dents, et qui ne cause pas de maux de tête ou de constipation, comme c'est le cas pour les autres ferrugineuses.

LES AMERS

DE SOUFFRE ET DE FER

Les Dames et tous ceux qui souffrent de la névralgie, de l'hystérie, et de maladies semblables verront que rien ne peut l'égaliser. Dépôt: 150 Rue St Jacques On et, Montréal.

1884 - H. N. Y. - 1884

"GRIP."

1873-Onzième Année.-1884

"GRIP" - Le journal comique du Canada publié par des Canadiens pour des Canadiens, et dévoué uniquement aux intérêts du peuple en tant qu'il se distingue des intérêts des partis politiques, doit être

DANS CHAQUE FAMILLE CANADIENNE

LES RACHETÉS PRÉFÉRONT BRÛLER leur vie isolée en parcourant le "GRIP" Farceur, une fois la semaine, - \$2.00 seulement par année.

LES JEUNES GENS y trouvent une source périodique pour la conversation dans les pages et les vignettes du "GRIP" après que tous les autres sujets auront été épuisés. - Seulement \$2.00 par année.

LES POLITIQUES de tous les partis qui jouissent d'un tempérament gai et veulent se faire une position vraie apprécieront les caricatures du "GRIP" qui est des politiques dignes de ce nom, qui ne sont pas abominables, nous les informons que le "GRIP" ne coûte que \$2.00 par année.

LES PARENTS dans toute la Possession certifient que les visites du "GRIP" chaque semaine, dans leurs familles, sont accueillies avec joie par les enfants, pour qui les gravures sont une éducation utile. Il faut essayer une souscription d'une année et constater l'exactitude de cette assertion. - \$2.00 par année payable d'avance.

Vous avez souvent songé à recevoir le "GRIP". Envoyez votre nom et \$2 maintenant.

PROGRAMME DU "GRIP" Gaieté sans vulgarité; patriotisme sans parti sauerie; la vérité sans amertume.

1884 - Une année pour \$2 seulement - 1884

S'ADRESSER A S. J. MOORE, Gérant, Toronto. 14-12-83. J-10-0.

HOTEL RIOPEL,

Rue Notre-Dame - Joliette.

On trouvera à cet hôtel, tout le confort désirable: bons lits, bonne table et liqueurs de premier choix.

Une voiture est à l'arrivée de chaque train, à la gare de Joliette.

M. RIOPEL, PROPRIÉTAIRE Joliette, 9 '8

The "Rural" Seed Bundle contains a package of each of the following NEW SEEDS

Cross-Bred Mediterranean - Diehl, the hardest and most prolific of wheats; Cleveland's "Rural New Yorker" Pea, the originator of which says he would not sell his stock for \$200 a bushel; The "Rural" Union Oorn, 30 years' selection from three kinds; A New Rye of great promise; Horsford's Jacket Garden Pea; Black Champion Oats, a selection from many foreign varieties; The "Rural" Garden Treasure, enough for a small garden of the choicest Apples, Blenheim and Perseus; Tomatoes - mixed packet of all the new kinds.

The "Rural New Yorker" is the most popular Weekly Agricultural Journal published in the United States. It is handsomely illustrated, full of good reading matter, and is thoroughly practical. Price two dollars a year.

We \$2.75 we will send the Rural New Yorker to the end of 1884, The Weekly Mail to the end of 1884, and The Rural Seed Bundle ALL FOR \$2.75

Impressions de Lettres Funéraires faites à une heure d'avis, au bureau de la Gazette de Joliette

Feuilleton!

LE MARQUIS DE PONTCALLEC

(PAR HAOUL DE NAVERY.)

XVI LA CHAPELLE

(Suite.)

- Vous avez souvent médité sur la passion du Sauveur; allez aider quatre hommes à gravir leur calvaire... Puisse dans votre foi, dans votre charité, dans le cœur saignant du Médiateur des hommes, la force de consoler, d'exhorter, d'affermir ces malheureux.

Parlez-leur du ciel, de la miséricorde divine, de la bonté infinie! Allez! je vous bénis avant de vous envoyer vers ces malheureux.

A peine les révérends pères carmes eurent-ils franchi la porte du couvent, sous la garde de l'exempt de la maréchaulée, que la population, qui depuis le matin attendait anxieuse l'issue du procès, poussa un cri d'horreur en comprenant ce que signifiait à cette heure la visite de quatre religieux au château. La mort attendait donc les accusés, si l'on appelait les confesseurs?

La noblesse de Nantes ne voulut pas être témoin de cette sanglante tragédie. A peine la sinistre nouvelle fut-elle connue que de chaque hôtel s'éloignèrent, en carrosse, en litière, à cheval, tous ceux dont les Montlouis, les Couédic, les parents: la ville prenait le deuil.

Et tandis que les grandes familles de Nantes donnaient aux victimes ce témoignage de respect et de pitié, ceux qui en étaient l'objet ignoraient encore quel sort était réservé. Jamais ils n'avaient eu plus de confiance dans leur acquittement qu'à l'heure où les carmes, où le bourreau aiguisait le glaive de la justice.

Les interrogatoires terminés, les prévenus entendus, restait à prononcer l'arrêt.

On emmena les quatre gentilshommes dans leurs cachots.

Au moment de quitter ses amis, Pontcallec leur serra la main.

- Demain nous serons libres dit-il.

Une demi-heure ne s'était pas écoulée quand la porte de la cellule du marquis s'ouvrit sous la main du guichetier.

Un greffier parut. Il tenait à la main un parchemin; derrière lui se groupaient des hommes à figures sinistres.

- Allons! pensa le marquis, la délibération n'a pas été longue.

- Monsieur le marquis, dit le greffier, vous devez entendre votre sentence à genoux.

Le gentilhomme regarda le greffier avec une sorte de stupeur; mais, comprenant que les hommes à visage patibulaire qui l'entouraient useraient de violence s'il n'obéissait pas à un ordre qui devait être l'expression d'une simple formalité, il plia les genoux et il attendit.

Le greffier commença d'une voix nasillarde la lecture de l'arrêt que Pontcallec écoutait avec une sorte d'indifférence; il savait combien est longue la phraséologie judiciaire; il ne prêtait à la lecture une attention palpitante qu'au moment où le greffier arriva à ces mots:

- La cour royale déclare... Sans nul doute on allait lui rendre la liberté, les ruines de Pontcallec, qu'il se hâterait de faire reconstruire. Il allait retrouver Kerglas et presser Génofa dans ses bras.

Le greffier poursuivit: - Déclare... les dits Guer

de Pontcallec, Le Moyné de Talhouet, de Montlouis, du Couédic, atteints et convaincus du crime de lèse-majesté et félonie, pour réparation desquels délits sont condamnés à avoir la tête tranchée sur un échafaud dressé à cet effet en la place publique de la ville de Nantes.

Un cri étouffé s'échappa de la poitrine de Pontcallec. La mort! On le condamnait à mort! L'image de sa femme, celle du vieux comte de Kerglas passèrent devant lui et deux larmes roulèrent dans ses yeux.

Pontcallec était brave, il était fort, mais il avait vingt-deux ans...

(A Continuer.)

CECITE DES COULEURS.

Le Regina Leader nous apprend qu'à la suite d'une enquête minutieuse, la compagnie du chemin de fer Pensylvanie s'est assurée que vingt-cinq pour cent de ses mécaniciens étaient aveugles pour les couleurs.

Cette nouvelle donne plus d'actualité que jamais à une étude, publiée, il y a déjà quelque temps, dans l'Union Médicale, par un habile oculiste, M. le Dr Foucher de Montréal.

Au cours de cette étude, M Foucher assure que la cécité des couleurs est beaucoup plus fréquente qu'on ne le croit généralement. A l'appui de son assertion voici quelques uns des faits qu'il invoque:

Le Dr Fabre, de Lyon, a examiné, en 1864, 1,196 personnes; sur ce nombre, 13 étaient aveugles pour le rouge, 1 pour le vert, soit 1/17 pour cent. En 1872, il examina 728 employés de chemin de fer parmi lesquels il découvrit 42 cas de cécité pour les couleurs. Un autre examen fait en 1875 sur 1,050 hommes âgés de 18 à 30 ans lui fit découvrir 98 viciés, soit 9/33 pour cent.

Le Dr Ferris, médecin major de la marine, a examiné 501 marins parmi lesquels il a trouvé 41 individus plus ou moins affectés d'anomalies dans la perception des couleurs soit une proportion de 8/18 pour cent. Holmgren, professeur à l'Université d'Upsal, a examiné en 1877, 2,220 hommes appartenant à un régiment d'infanterie, sur ce nombre il en trouva 11 qui ne percevaient pas le rouge, 17 aveugles pour le vert, 32 qui étaient incomplètement viciés. Il y avait en tout 60 viciés, c'est à dire 2/7 pour cent.

Un autre examen avait été fait sur un régiment d'artillerie de 100 hommes, il trouva 4 viciés. Un autre examen de 266 personnes lui fit découvrir 13 viciés, c'est à-dire 4/8 pour cent. En Finlande, le Dr Krohn a examiné le personnel attaché aux chemins de fer de son pays; il a trouvé, parmi 1,200 personnes examinées, 60 viciés, c'est à-dire 5 pour cent. - La Merveille.

LE MANGEUR D'OEUFS

Lundi dernier, Charles Pearsall, jeune électeur étiqne et apparemment insatiable, a offert de prêter qu'il mangerait soixante œufs à dîner tous les jours de la semaine. La gaigeure - \$25 et les frais - a été tenue par le restaurateur John Ross, du No 206, Front Street, New York.

Pearsall s'est tiré à son honneur de cette périlleuse épreuve. A 4 h. 30 m. précises, chaque soir, il est arrivé au restaurant, un garçon a placé devant lui 60 œufs moletés dans autant de coquetiers, et le jeune citoyen mange les a humés les uns après les autres, non-seulement sans douleur, mais avec tous les signes d'une vive satisfaction. Les premiers jours, M. Ross avait peine à dissimuler quel que dépit, mais il se consolait par l'espoir qu'avant la fin de la semaine cet ogre, cet ovivore, serait sans doute emporté par une bonne indigestion, ou du moins désemparé par un engorgement des intestins.

Cette douce illusion a été dissipée samedi soir sous les yeux vigilants du restaurateur et d'une vingtaine des plus éminents marchands du Fulton Market, Charles a englouti son dernier repas avec la même aisance que les précédents, et en remplaçant sur l'assiette la coquille vidée du soixantième œuf, il a proposé à M. Ross de renouveler le pari pour la semaine suivante, en s'engageant à manger, outre les œufs, les poules qui les ont pondus. M. Ross a payé ses \$25 sans daigner répondre. L'indignation bouillonnait. L'affamé, momentanément sorti en soupirant, et depuis ce moment on le voit errer dans les quartiers allemands à la recherche d'un autre parieur, quarens quem devoret.

Nouveau FEUILLETON.

LE CHATEAU DE MONTBRUN

IX

LA QUERELLE.

(Suite.)

- Tu es un bon drille, et, vrai Dieu! tu dois en effet bien jouer des mains dans une bataille. Pour ce qui est de ta demande, je ne saurais accepter ton hommage sans le congé de ton maître... D'ailleurs j'ai en ce moment sur bras des affaires qui ne me permettent pas de t'attacher à mon service... Mais bientôt, maître Barbe-Noire, je pourrai avoir besoin de toi et je te rappellerai ta bonne volonté.

Tout en parlant il releva le sonard, qui répondit avec la même rudesse: - Quand tu voudras, je serai tien.

Puis se tournant vers ses compagnons, pelotonnés au bas de la balustrade, il s'écria: - C'est un brave seigneur! holla! aucun de vous ne criera-t-il Noël pour le vaillant capitaine Duguesclin?

Cet appel déterminait l'explosion. - Noël! Noël! hurla la foule tout d'une voix. Noël pour le bon chevalier Bertrand! Noël pour le père des soldats!

Le châtelain devint blême de colère; mais avant qu'il eût pu imposer silence à ses gens, Duguesclin reprit avec enthousiasme: - Ce n'est pas ce cri, bonnes gens, que vous devez pousser. Saint-Yves et Notre-Dame! je vous en apprendrai un autre plus sonore, plus retentissant; c'est celui de Montjoie Saint-Denis et vive le roi Charles!... Oyez tous, hommes d'armes, écuyers et vassaux; ce que j'ai dit à votre camarade Barbe-Noire, je vous le dis aussi: il viendra un moment où il y aura lâcheté à se cacher comme des corbeaux dans les trous d'un vieux manoir. L'Anglais va, dit-on, encore une fois débarquer à Calais, et moi je me rends à Paris pour recevoir l'épée de connétable des mains du roi notre sire...

Venez me trouver à l'armée du roi Charles quand je vous appellerai; je vous mènerai dans un lieu où vous aurez force pillage et force prisonniers. L'Anglais est riche; nous ferons de belles chevauchées sur ses domaines; pas un de vous n'aura à regretter d'avoir quitté le service de Montbrun. Ici l'on n'a pour subsistance que les dépouilles de quelques misérables voyageurs arrêtés sur les grands chemins... Faites-vous Français, par la croix du Christ! laissez là ce vilain métier, bon pour des Brabançons ou des routiers. Le roi Charles vous recevra à merci pour vos fautes passées et...

Le baron de Montbrun comprit, à certains signes, que s'il ne se hâtait d'intervenir, il était perdu.

- Duguesclin, homme au diable, tais-toi! s'écria-t-il d'une voix tonnante; tu as agi et parlé comme un chevalier sans foi et sans religion, en cherchant à soustraire les vassaux de Montbrun à l'obéissance qu'ils doivent à leur seigneur lige; tu as méchamment abusé de mon hospitalité.

Le capitaine français parut interdit.

- Sire baron, répliqua-t-il, mon amour pour le roi et pour le beau royaume de France m'a peut-être emporté trop loin. Mais...

- Tais-toi, te dis-je, reprit le châtelain avec furie; ne m'irrite pas davantage, ou, par le ciel! tout grand capitaine que tu sois, je te ferai pendre comme un vilain!... Et vous continuait-il en se tournant vers ses vassaux, voyons si vous serez hardis pour m'outrager en face?... Cap de saint Mar-

tial! je tuerais de ma main celui qui aura seulement la pensée de résister à mes volontés!

Il promena son regard sur la foule immobile et muette; personne ne bougeait. Duguesclin s'était retiré vers le fond de la salle, haussant les épaules dédaigneusement. Le baron parut satisfait du calme qui s'était rétabi autour de lui.

(A continuer)

Somnambulisme.

La famille Vandevort, de Loveland, Ohio, héberge depuis quelques jours une amie - une jeune fille - qu'un singulier événement a démontré être excessivement impressionnable. L'autre soir, le temps ne permettait pas de sortir, la veillée s'est passée à raconter des histoires de crimes plus effrayantes les unes que les autres. Il était tard quand la visiteuse s'est retirée dans sa chambre au premier étage. Au milieu de la nuit, elle s'est levée tout endormie, et, sans s'habiller, elle a sauté par la fenêtre sur un auvent, est descendue dans la rue, et la tête et les pieds nus, elle a marché le long de la voie ferrée jusqu'à un endroit où elle a rencontré deux surveillants. Elle les a accostés et les a informés que des bandits venaient de massacrer la famille Vandevort et qu'elle n'avait échappé elle-même aux assassins qu'en sautant par la fenêtre. La jeune fille parlait d'un ton rationnel, tout en donnant des signes d'une grande épouvante. Les surveillants ne doutant pas de la véracité de son récit, ont pris avec elle le chemin de la maison Vandevort. Le chef de la famille, entendant approcher des pas précipités, a supposé avoir affaire à des malfaiteurs et s'est mis à fenêtre, un fusil à la main, et menaçant de tirer sur les inconnus qu'il apercevait vaguement dans les ténébres, s'ils continuaient à s'avancer.

Les deux employés, passablement surpris d'être ainsi reçus par l'homme qui, leur avait-on dit, venait d'être assassiné, ont entamé des pourparlers. M. Vandevort, reconnaissant leur voix, est descendu leur ouvrir, et après un échange d'explications auxquelles ni les uns ni les autres ne comprenaient plus rien, on a fini par s'apercevoir que la visiteuse dormait et que c'est pendant son sommeil qu'elle avait imaginé et raconté l'histoire du meurtre.

Il est à noter que cet accès de somnambulisme est le premier qu'elle a jamais eu. Il a été provoqué, sans aucun doute par l'impression extraordinaire que les récits de la soirée avaient faite sur son imagination.

RECETTE POUR AVOIR LA PAIX AU LOGIS

Une femme vint un jour trouver saint Vincent Ferrier, se plaignant amèrement des caprices de son mari et demandant un secret pour faire régner la paix dans son foyer. Le saint la laissa verser abondamment le flot de sa bile et lui dit:

- Allez trouver le frère portier de votre couvent et faites vous donner dans un vase de l'eau du puits qui est au milieu du cloître.

Quand votre mari rentrera à la maison, prenez aussitôt une gorgée de cette eau et gardez-la longtemps dans votre bouche sans l'avaler, je vous assure que votre mari ne s'irritera plus, mais deviendra doux comme un agneau.

La femme fit comme le saint avait dit. Quand le mari entra, il commença à s'emporter en paroles violentes; la femme ayant la bouche pleine d'eau, ne répondit pas; le mari se tut bientôt, et au bout de quelques jours, il fut fort émerveillé de trouver sa femme si patiente; il remercia Dieu d'avoir changé son cœur et fermé sa bouche.

La femme, ravie du changement retourna vers le saint et le remercia de son remède. Vincent lui dit:

Le remède que je vous ai enseigné, ma fille, ce n'est pas l'eau du puits, mais le silence; vous irritiez votre mari par vos réponses; mais en vous taisant, vous l'avez apaisé. A l'avenir, gardez le silence, et vous aurez toujours la paix au logis.

Il parut que le fait est passé en proverbe et qu'on répond, en Espagne, à une femme qui se plaint de son mari:

- Remplissez votre bouche d'eau, et il vous arrivera ce qu'a dit saint Vincent.

Une Merveilleuse Histoire

RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "29 Cedar St., New York, 29 Octobre, 1882. Messieurs. Mon père décéda à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Sérofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE d'AYER. Je n'ai pas besoin de vous dire que depuis ce jour il n'a plus souffert, mais autre signe extérieur: une légère plaie acrofuléuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencent à se montrer, et peu à peu se multiplient à tel point que son corps entier en fut couvert. De vous assurer, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrais facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance. A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bénéfices que j'ai obtenus par l'usage de la Salsepareille d'Ayer. Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies acrofuléuses. Cette humeur me causait des démangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le sang se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, et ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'aie soixante-trois ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1882. A vous sincèrement, HIRSH PHILLIPS."

Salsepareille d'Ayer.

La SALSEPAREILLE d'AYER guérit les Sérofules et toutes les Affections Sérofuléuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système. PRÉPARÉ PAR DR. J. C. AYER & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les Droguistes, prix 81, six pour \$5.

ON A BESOIN D'AGENTS POUR VENDRE TUNISON'S New & Superior Maps & Charts. La vente de ces CARTES et CHARTES forme une agence aussi payante que n'importe laquelle dans l'univers. Toutes les informations données gratis. Adressez, H. C. TUNISON, Map Publisher, 308 Richmond St., LONDON, ONTARIO. A 3-24-81-h

Défense d'avancer.

Je, soussigné, fais défense d'avancer à Olive Lajeunesse, mon épouse, sans un ordre écrit de ma main. FRANÇOIS ARCHAMBAULT. St-Patrick de Rawdon, 21 Mars 1884. 3-27-84-Jm.p.

AVIS.

MM. PAGELS & FERGUSON annoncent au public qu'ils continuent à acheter le tabac canadien comme par le passé. MM. PAGELS & FERGUSON tiennent à faire savoir qu'ils n'ont jamais proposé à qui que ce soit de faire une entente pour fixer le prix du tabac. Qu'ils soient toujours prêts à donner le plus haut prix pour le tabac. PAGELS & FERGUSON. 20 Nov. '83.

A VENDRE.

La propriété de feu M. Ephrem Lacasse, située dans le cinquième rang du Township de Cathcart, dans la paroisse de St-Alphonse, bâtie de maison, laiterie, four, hangar, remises, granges, étables et autres dépendances, le tout en bon état. Conditions faciles. S'adresser à CHARLES MARCIAND, ECR., St-Alphonse, Comté Joliette, P. Q. 21-3-84-1m.

A Vendre.

M. Léon Desmarais, de St-Ambroise de Kildare, voulant abandonner la culture pour venir résider à Joliette, offre en vente tout son stock d'agriculture, consistant en une moissonneuse, un moulin à faucher, un bateau mécanique, un moulin à battre, en un mot, tout le grément, et si on le désire, tous les animaux nécessaires à la culture d'une grande ferme. M. Desmarais offre aussi en vente les magnifiques propriétés désignées ci-après, savoir: 1. UNE TERRE située dans le 8e rang du Township de Kildare, ayant 8 arpents de large sur 26 de profondeur, et sur laquelle se trouve 3 maisons, ayant chacune leurs granges, écuries, étables, souilles, hangars, laiteries, etc. Distance de l'Eglise: 30 arpents en ligne droite. 2. UNE AUTRE TERRE située dans le 5e rang du même Township, à environ 20 arpents de l'église, contenant un arpent et demi de large sur 26 arpents de profondeur, bâtie de grange seulement, et distante de 3 arpents de la terre ci-après désignée. 3. UNE AUTRE TERRE située dans le 6e rang ayant deux arpents de largeur sur 26 de profondeur bâtie de maison, granges, écuries, hangars et autres dépendances entièrement neuves, et sur laquelle se trouve une sucrerie de 800 chaudières, avec cabane à sucre, canal en murailles, chaudières, etc., le tout en bon état. 4. UNE AUTRE TERRE située dans le 9e rang, ayant trois quarts d'arpents de large sur 26 de profondeur, toute couverte de bois de construction. 5. UNE TERRE A BOIS de 5 arpents de largeur sur 26 de profondeur, toute en érable et autres bois francs. A vendre en tout ou en partie. Conditions excessivement acies. Pour informations, s'adresser à ce bureau, ou à l'écrivain, LEON DESMARAIS. St-Ambroise de Kildare, Comté de Joliette. 6-11-83.

La Gazette de Joliette.

JOLIETTE, Vendredi 18 AVRIL 1884

Avis important.

Nous continuons à expédier les comptes des personnes qui nous doivent des arrérages, soit pour abonnement, annonces, ou autre chose, et nous prions ceux à qui nous expédions ces comptes de vouloir bien nous en faire parvenir le montant sous le plus court délai possible.

L'administration du journal est fermement décidée à faire rentrer les arrérages dus et à mettre ordre à ses affaires au plus tôt.

Les dépenses que nécessite la publication de notre journal nous forcent à en agir ainsi, et nous espérons que personne ne sera blessé de nous voir réclamer ce qui nous est dû, et que tous au contraire, se feront un plaisir comme un devoir de nous payer au plus tôt.

Notre nouveau Conseiller Législatif.

Nous avons attendu jusqu'à aujourd'hui pour exprimer notre opinion sur la nomination de l'Honorable M. Masson au poste de Conseiller Législatif pour notre Division. Nous voulions auparavant, attendre les explications qui devaient être données par le gouvernement à ce sujet. Ces explications ont été données, et pour notre part, nous avouons bien franchement que le Gouvernement ne nous a pas démontré clairement qu'il avait eu raison de prendre un homme en dehors de notre Division, en remplacement de feu l'Honorable Dostaler.

Il nous en coûte beaucoup de venir en ce moment jeter une note discordante, en protestant contre cette nomination, qui a déjà reçu l'approbation générale. Mais nous avons de notre côté des droits à défendre, et nous croyons qu'en cette circonstance, les droits de notre division ont été méconnus.

En effet, n'y avait-il pas, dans la division de Lanaudière, des hommes dignes et capables de remplir avec honneur et avantage pour le pays cette charge de conseiller législatif? Nous sommes convaincus qu'il y en avait, et plusieurs. Le comté de Berthier en a déjà fourni et dans le comté de Joliette, qui avait été laissé de côté jusqu'à aujourd'hui, on peut, sans présomption, croire qu'on pouvait trouver dans son sein plusieurs hommes dignes d'être nommés à cette position importante.

On aurait dû, il nous semble, avoir plus d'égard pour les droits de notre Division, et surtout de notre comté. Comme nous venons de le dire, le Comté de Joliette a été, jusqu'à aujourd'hui, laissé de côté dans les nominations précédentes, et pourtant, notre Comté est loin d'être le moins important de la Division; et puis lorsqu'il s'est agi de faire la lutte avec le parti libéral, il a toujours marché au premier rang, et ce dans les intérêts du parti conservateur.

Aujourd'hui qu'il se présentait une occasion de reconnaître les mérites de personnes qui, dans ce Comté ou cette Division, ont usé leurs forces au service du parti conservateur et lui ont assuré le succès jusqu'à ce jour; on méconnaît ces mérites et on laisse entièrement de côté les droits de toute une Division. Nous ne pouvons affirmer que cela soit juste.

Le Gouvernement peut avoir eu de bons motifs pour faire cette nomination, comme ceux entr'autres, de la grande respectabilité et de la grande honorabilité de Mr Masson, et certes nous sommes les premiers à reconnaître et à proclamer hautement que ce monsieur possède à un haut degré, toutes les qualifications requises pour faire un bon Conseiller Législatif.

Mais tout cela n'empêche point que les droits de notre Division, ceux de notre comté soient sacrifiés. Et si ce n'était que la première fois! Mais non, lorsqu'il s'est agi, en 1873, de nommer un remplaçant à l'Honorable Sénateur Olivier, qui montait sur le banc, on est encore allé chercher un étranger à cette Division pour le remplacer.

Nous nous croyons obligés en cette circonstance de faire remarquer au gouvernement que nous sentons l'injustice qu'on nous fait. Nous déplorons ce qui a été fait, parce que nous croyons que ces injustices que l'on commet vis-à-vis d'amis sincères et dévoués sont trop souvent la cause de mécontentements, de découragements, qui finissent toujours par nuire grandement aux succès d'un parti.

Nous le répétons encore une fois, nous reconnaissons en l'Honorable M. Masson toutes les qualités nécessaires pour représenter avec honneur la Division de Lanaudière au Conseil Législatif, mais pour nous, LA JUSTICE AVANT TOUT!

En frais de critique.

L'Observateur a commencé la critique de nos articles sur la position créée au parti conservateur dans ce comté, et sur le devoir des chefs de soutenir, dans un comté, le candidat de la majorité des électeurs de leur parti.

Il nous fait plaisir de voir que le nouveau rédacteur de l'Observateur se sert d'un langage courtois et poli: chose à laquelle ce journal ne nous avait guère accoutumés.

De plus, il semble vouloir être plus sincère que ses prédécesseurs, et commence par faire des aveux que ces derniers n'avaient jamais voulu admettre.

Nous attendrons la fin de sa critique pour lui répondre.

Nous ferons cependant remarquer à l'Observateur qui, dans son article du 16 courant, intitulé l'Autonomie Provinciale, jette la pierre aux conservateurs qui ne sont pas empressés de se mettre à la disposition de Mr. Mercier, et ont refusé de le reconnaître, pour leur leader sur cette question, qu'il se met un doigt dans l'œil en cherchant à être plus libéral que les libéraux eux-mêmes.

En effet, un libéral influent de ce comté nous disait dernièrement que Mr. Mercier avait fait un pas de clerc, en présentant ces amendements à l'adresse. Le gouvernement ayant lui-même placé cette question de l'autonomie provinciale parmi les articles de son programme, il convenait naturellement de lui laisser la faculté d'accomplir ses promesses en temps et lieu; et c'est ce qu'il a fait par les résolutions présentées, mardi dernier, par Mr. le Dr. Duhamel, député d'Outaouais, et dont voici le texte:

- 1. Que le succès de la Confédération et la prospérité des provinces du Canada dépendent dans une grande mesure, du soin que le parlement du Canada et les législatures provinciales mettront à se tenir dans les limites de leurs attributions respectives. 2. Qu'il est du devoir de la législature de cette province de résister énergiquement à toute tentative ayant pour but de porter atteinte aux droits de la province de Québec ou à son autonomie. 3. Que cette Chambre, tout en désirant maintenir l'harmonie qui doit exister entre le parlement du Canada et la législature de cette province, sera portée à donner un appui cordial et énergique au gouvernement de la province de Québec, chaque fois qu'il s'agira de la revendication des droits de la province, tels que garantis par l'acte de la Confédération.

" Ces résolutions ", dit l'Observateur, " qui sont trouvées excellentes aujourd'hui, étaient rejetées avec indignation la semaine dernière. Mais aussi, comme dit l'Événement et comme l'a pensé tout le monde, elles avaient le tort d'être présentées par l'hon. M. Mercier. " Non, confrère, ces résolutions n'ont point été rejetées parce qu'elles avaient le tort d'être présentées par M. Mercier, mais parce qu'elles avaient le tort de n'être pas présentées en temps et lieu. Voilà tout.

L'Observateur se demande encore: " Comment se fait-il que ce que proposait M. Mercier la semaine dernière, fut déclaré absurde, et qu'aujourd'hui la même chose, présentée par M. Duhamel, soit hautement approuvée? " La cause de ceci n'est pas difficile à trouver, ainsi que le dit l'Observateur, et si ce journal était sincèrement conservateur, il serait le premier à reconnaître que les députés ont eu grandement raison de repousser avec indignation la proposition du loup revêtu de la peau de l'agneau, et de trouver absurde sa présentation de se mettre à la tête du troupeau.

En effet, quand nous voyons les libéraux, M. Mercier sur tête, chercher à tout bousculer sur leur passage afin d'arriver plus tôt au premier rang, et se poser en défenseurs de l'autonomie provinciale, c'est le temps de crier: Gare au loup! sur tout lorsqu'on songe qu'il y a à peine cinq ou six ans, ils se mettaient martel en tête pour propager parmi nous les tendances les plus centralisatrices. Ainsi que le dit avec raison un correspondant de l'Étendard.

" Qui a porté atteinte aux pouvoirs des législatures locales, en engageant en principe que tous les pouvoirs se concentraient dans la personne du lieutenant-gouverneur, c'est-à-dire d'un officier fédéral responsable de ses actes au pouvoir fédéral exclusivement, et que les législatures n'étaient qu'un jouet dans sa main? N'était-ce pas là un empiètement cent fois pire que les prétendus empiètements du pouvoir fédéral sur le pouvoir local? Le premier coup porté aux privilèges des législatures l'a été par Letellier en 1878. "

Les députés ont donc eu doublement raison de se défier de l'empressement que mettait aujourd'hui M. Mercier et les siens à se proclamer les champions d'idées qu'ils ont toujours si ouvertement combattues. Evidemment, il y a angoisse sous roche quelque part.

Les résolutions de chemins de fer.

Les résolutions ministérielles concernant les subventions à accorder aux chemins de fer, dont nous parlions dans notre dernier numéro, ont été adoptées sans amendement par la Chambre des Communes.

Les Honorables MM. Tupper et Langevin ont déclaré que le Gouvernement voulait le terminus du Pacifique sur le territoire canadien, et de plus l'Honorable Langevin a déclaré que l'octroi pour l'extension du Pacifique était fait dans l'intérêt de Québec.

Il a ajouté que c'était l'intention du Gouvernement de faire de Québec, le terminus du Pacifique en été.

Tant mieux si toutes ces promesses, peuvent recevoir leur accomplissement.

Nous verrons d'ici à quelques jours, si tout le monde est satisfait, si notre Province et surtout la ville de Québec se contentent des paroles prononcées, lors des débats sur ces résolutions.

Il faut espérer qu'on saura respecter les droits de la province de Québec, et que le Pacifique, construit dans les intérêts du pays, sera forcé de faire bénéficier notre province, pour part des avantages que sa construction et sa mise en opération devront apporter.

ECHOS DU JOUR.

La glace du fleuve n'a pas encore bougé vis à vis Sorel.

Il y a eu samedi dernier dix-neuf ans que la fameuse inondation de Sorel et des îles a eu lieu.

Nous accusons réception du no. de février de l'Album Musical. En voici le sommaire:

MUSIQUE. Romance.—La Mascotte.—Agnus Dei.—Hymne à la nuit.

LITTÉRATURE. La Musique Religieuse.—Une Fantaisie d'organiste.—Le Centenaire de F. J. Fetis.—M. Massenet.—Nouvelles Européennes.—Le Missel de la Grand'mère.

Le gouvernement des Etats Unis a voté une somme de \$77,000,000 aux fins de l'éducation. Ce montant de vra être distribué dans tout l'Union en proportion du chiffre de la population de chaque Etat.

On dit que M. S. Wilmet, le surintendant des pêcheries du gouvernement doit instituer des actions contre l'ancien commissaire des pêcheries et contre M. P. Beausert son successeur au département de la marine et des pêcheries.

M. Gagnon, M.P.P. à Québec, veut amender le code civil dans un grand nombre de ses clauses; il a présenté un mémoire, en chambre, à cet effet. Ce député a fait, parait-il, une étude spéciale du Code depuis beaucoup d'années, dans le but d'améliorer nos lois civiles.

On se propose de mettre le Sott Act en vigueur à Belleville et dans tous les comtés environnants. La tempérence va son chemin en Haut-Canada; on travail à détruire ce vice qui cause tant de désastres. C'est assez étrange qu'on n'ait pas un sot Act à mettre en vigueur ici; on en a besoin.

Un député irlandais, M. Healy, a demandé au ministère ce qu'il dirait si Osman-Digma mettait à prix la tête du général Gordon. Le coup portait.

Durant sa récente visite en Angleterre, M. Pilkington a vu un magnifique dessin du pont projeté sur le St-Laurent, fait par M. Brunlee, ex-président de l'association des ingénieurs civils.

Ce plan est un peu différent du croquis lithographié soumis par M. Light et contient d'importantes améliorations. Il sera expédié à Québec par la prochaine maille.

Une invention canadienne

Nous lisons dans le Travailleur de Worcester:

On a fait mercredi, à Nashua, N. H., sur le chemin de fer Boston & Lowell, l'essai d'un nouveau procédé pour l'accouplement des wagons, dû au génie inventif de notre compatriote le Dr. Mignault, d'Acton Vale. Les travaux d'essai étaient sous la direction de M. Bourbonnière, l'agent de la compagnie formée pour exploiter le nouveau procédé, sous le nom de "Union Car Coupling Co." Cette invention est appelée à combler une lacune et est depuis longtemps désirée par le public. Elle obviara au danger constant que courent sans cesse avec l'ancien système les employés préposés au service de l'accouplement des wagons. Avec elle plus de pauvres employés écrasés à mort entre les wagons. Service plus expéditif, économie et parfaite sécurité de l'employé, voilà les principaux avantages que présente le nouveau modèle qui vient d'être essayé et nous n'avons aucun doute que les compagnies de chemins de fer dans l'intérêt de leurs employés comme dans leur propre intérêt, vont s'empresser d'adopter ce nouveau procédé. Nous félicitons sincèrement le Dr. Mignault sur son invention et nous lui souhaitons tout le succès que méritent son énergie et son esprit d'entreprise.

ARTICLES DE DEUIL!!

Notre Département de Marchandises de Deuil est le plus riche, le plus complet et le mieux assorti qu'il soit possible de trouver à Montréal. Nous sommes les seuls Agents des deux Fabriques de Tissus Noirs les plus considérables du monde entier: BECARD, DULUY & Co., Lyon, France, et LONDRILL, WULFF & Co., Bradford, Angleterre. Ces deux fabriques nous fournissent constamment les meilleurs produits Européens, consistant en MERINOS FRANÇAIS, CACHEMIRES, GORDÉS, MOUSSELINES de LAINE, DRAPS IMPÉRATRICE, ALPACAS, PARAMATTAS, HENRIETTAS, BARATTEAS, COBOURGS, &c., &c.

Les Marchandises provenant de ces deux Manufactures ont une renommée universelle pour le fini du tissu, la qualité de la teinture et la durée sans égale. Notre titre d'agents nous permet de les vendre à 20 pour cent meilleur marché qu'aucune maison de gros.

Nous nous procurons les CREPES directement des Manufactures, ce qui nous permet de les vendre à une nouvelle réduction de 20 pour cent. Cette réduction s'applique surtout aux fameux CREPES COURTEAULD et aux CREPES ALEXANDRA, qui sont à l'épreuve de la pluie.

Une visite à notre magasin vous convaincra que non-seulement vous pouvez, sur vos achats d'articles de Deuil, épargner le quart de votre argent, mais que vous pouvez faire votre choix parmi le plus grand assortiment qui puisse se trouver à Montréal.

DUPUIS FRERES, Coin des Rues Ste-Catherine et St-André, MONTREAL.

Un nouveau livre de prières.

Avis aux dévots serviteurs de S. François

NOUVEAU MANUEL A L'USAGE DES MEMBRES DU TIERS-ORDRE DE ST-FRANÇOIS, contenant la CONSTITUTION, la Règle et l'Index des INDULGENCES promulguées par S. S. le pape LÉON XIII: les merveilles de la vie du séraphique père saint-François, et tout ce qui peut intéresser les membres du Tiers-Ordre et nourrir leur piété.—Joliette, Imprimerie du Collège Joliette, 1884. Prix 25 CENTS.

(Suite.)

Par une Bulle en date du 19 novembre 1883, le grand Pape Sixte V. érigea ce pieux usage en une Archevêché, qui prit le nom d'Archevêché de la Cordou de saint François. Il enrichit de nombreuses Indulgences et lui accorda en outre une pleine et entière participation à toutes les faveurs spirituelles dont jouissent les Frères-Mineurs.

L'Archevêché de la Cordou est une affiliation à la famille religieuse fondée par le patriarche séraphique. Elle n'oblige à rien sous peine de péché, et apporte à tous ses membres des grâces vraiment merveilleuses. Elle subsiste encore aujourd'hui, et tout le monde peut en faire partie, même les enfants, même les Religieuses de n'importe quel Ordre — Saint Benoît-Joseph Labre reçut le Cordou à Assise même sur le tombeau de saint François, le 20 novembre 1770.

Ce qu'il faut faire pour appartenir à l'Archevêché de la Cordou.

Pour faire partie de l'Archevêché, il suffit de recevoir le Cordou de la main d'un Supérieur franciscain ou d'un prêtre délégué à cet effet, et de porter ce Cordou jour et nuit. Il est d'usage, mais simplement d'usage, de réciter chaque jour, en souvenir des cinq plaies du Sauveur et de saint François, et aussi aux intentions du Pape, pour les besoins de l'Eglise, six Pater, Ave et Gloria Patri.

On peut porter le Cordou sur la chemise. Il peut être de fil, de coton de laine ou de chanvre, de couleur blanche ou écarlate; on ne doit le quitter qu'en cas de nécessité, pour le reprendre dès que cela redevient possible. Une petite ficelle ne suffirait pas, mais il n'est pas nécessaire que ce soit une grosse corde. On peut réciter les six Pater, Ave et Gloria, n'importe à quel moment du jour, soit en marchant, soit à genoux, comme on le préfère. On n'y est pas obligé, c'est un simple conseil de piété.

Si l'on ne portait pas le Cordou, on ne gagnerait pas les faveurs spirituelles accordées par le Saint-Siège. Pour les gagner, il faut, non-seulement porter le Cordou, et accomplir ce qui est prescrit par la concession apostolique, mais encore remplir les conditions ordinairement exigées pour les Indulgences plénières.—Ces conditions sont, comme chacun sait, d'abord d'être en état de grâce, sincèrement résolu de ses péchés, et fermement résolu à les éviter et à les expier; puis, à moins que le contraire ne soit spécifié, de se confesser, de communier et de prier, dans un oratoire public, pour le Pape et à ses intentions. Pour les personnes pieuses qui ont l'habitude d'approcher souvent de la Sainte Table, la confession tous les huit jours, ou de tous les quinze jours dans certains diocèses suffit.

(A Continuer.)

CAUSERIE AGRICOLE.

TRAITEMENT DES FUMIERS.

(Suite.)

On donne généralement le nom de fumier neuf au fumier sortant des étables et qui n'a subi que peu ou point d'altération. On appelle fumier vieux ou fumier gras, celui dans lequel la paille encore reconnaissable a perdu toute sa cohésion par suite de la décomposition qu'elle a éprouvée. Enfin, on désigne sous le nom de fumier consommé celui qui ayant subi une altération profonde se présente en une masse compacte et onctueuse au toucher.

Ces différents fumiers conviennent, dans des dispositions différentes; mais le fumier pileux donne lieu à de graves inconvénients, vu la grande quantité de graines qu'il peut parfois rapporter dans les champs où on le répand.

Cependant, lors même que l'influence du fumier pileux serait très avantageuse, il n'est pas toujours possible d'en faire l'emploi, car la terre n'est pas toujours préparée à le recevoir, l'état des chemins et des champs s'oppose parfois à son transport, et les attelages ne sont pas toujours disponibles. Il est donc indispensable de garder les fumiers quelques temps dans le voisinage des étables, mais il faut le garder de manière à ce qu'il n'éprouve aucune déperdition.

Lorsque le fumier est en tas, la masse s'échauffe spontanément sous l'influence de l'air, de la chaleur, de l'humidité et elle entre en fermentation. Dans ce cas le fumier est exposé à deux grandes causes de perte. D'une part, les principes ammoniacaux formés pendant la fermentation se dégagent dans l'atmosphère; d'autre part, les principes solides du fumier sont lavés par les eaux de pluie qui tombent sur les tas et sont transportés dans les rigoles et les fossés. Lorsque les fumiers ne sont pas abrités, ces deux causes de perte amènent une diminution notable dans la valeur et la quantité du fumier. Il est facile d'obvier à cette perte, c'est-à-dire en dirigeant convenablement la fermentation du fumier. On suppose complètement ces deux causes en recueillant ce qui s'échappe du tas de fumier; pour cela on dispose un endroit particulier dans le cour de la ferme pour y déposer le fumier. La disposition de ces places est d'une haute importance, puisque d'elle dépend la bonne ou la mauvaise confection des fumiers.

Ces places à fumier doivent être dans le voisinage des étables ou des écuries, afin de diminuer les transports de l'étable jusqu'au tas de fumier. On peut déposer ces fumiers sur une plateforme ou creuser une fosse dans le sol. Plateforme ou fosse doivent remplir les conditions suivantes: 1. Recueillir tout le purin dans un réservoir de telle sorte qu'on puisse facilement s'en servir pour arroser le fumier de temps à autre; 2. empêcher les eaux extérieures de venir laver le fumier, faisant en sorte que les eaux pluviales ne tombent pas sur le tas; 3. empêcher le fumier de s'évaporer trop vite et d'être lavé inégalement par les pluies abondantes; 4. donner au tas de fumier une base assez étendue pour qu'on ne soit pas obligé de l'élever trop haut, sept à huit pieds sont plus que suffisants; 5. diviser cette base en plusieurs quartiers de manière que le vieux fumier ne soit pas enterré sous le nouveau; 6. placer le tas de manière que l'approche des voitures soit facile et que les charges assez lourdes puissent en être retirées sans de grands efforts.

(A Continuer.)

* Pour les Rhumes et les Frissons, servez-vous du Baume d'Allen pour les Poumons. On garantit le soulagement, ou l'argent est remis. Voir l'annonce.

ALLELUIA.

Matin vient de s'enfuir au fond des noirs abîmes ;
L'immense sacrifice est enfin achevé ;
Le monde a consommé le plus grand de ses crimes...

Une hymne a retenti sous les sacrés portiques,
Et les échos du ciel ont redit les cantiques.
Que les anges chantaient sur leurs lyres de feu...

Hozanna ! hozanna ! du couchant à l'aurore !
De tous les jours créés ce jour est le plus beau !
Celui que l'homme immole et que le ciel adore...

L'univers tout entier frémissait d'épouvante !
Le Christ était mortel. Dans sa rage sanglante,
De vinaigre et de fiel un monstre l'abreuvait...

Rugissant de courroux dans sa demeurte immonde,
L'orgueilleux Lucifer a frémi de terreur ;
Et la mort, jusqu'ici la maîtresse du monde...

Pendant que de la nuit les profondes ténèbres
Couvraient le Golgotha de leurs voiles funèbres,
Une immense clarté dans les ombres a luit !

Alors ! Et du tombeau secouant la poussière,
Il apparaît ainsi qu'un astre radieux ;
Et soudain, dans les cieux d'éclatante lumière...

Enfin, le front caché sous leurs ailes brûlantes,
Ils adorent le fils du Monarque éternel ;
Et, sur ses pas divins, leurs cohortes brillantes...

Comme ces globes d'or qui de leur blanche reine
Suscitent pendant la nuit la course aérienne,
Tous ces princes d'un haut soubret le Bois des rois...

Tressailler d'allégresse, ô peuples de la terre !
Chantez avec l'aurore un sublime hozanna !
Car Dieu vient d'opposer le pardon du Calvaire...

Sion ! ferme à jamais tes augustes portiques ;
N'éveille plus l'écho de leurs lambris dorés ;
Régnez, ô gloires, ô regards dans les parvis antiques...

Sur les trépassés éteints plus de flammes flottantes ;
De tes lours encensoirs le nuage s'élève ;
Plus de fêtes la nuit aux lueurs éclatantes...

Ne verse plus à flots le nard et le dictame !
N'embaume plus les airs du parfum le plus pur !
Ne brûle plus l'encens, la myrrhe et le cinnamo...

Suspectez vos accords, ô bardes de Solyme !
Les harpes d'Israël ont horreur de vos mains
Qui viennent d'immoler l'éternelle victime...

Malheur à toi, Sion ! Malheur aux déicides !
Bientôt tes ennemis cerneront tes ramparts ;
Sur toi des légions de soldats intrépides...

A son banquet ton Dieu l'appella la première ;
Mais, ingrate Sion, tu fus sourde à sa voix ;
Et voilà que son bras a reduit en poussière...

Il a lancé sur toi ses foudres vengeresses ;
Ton temple, tes autels sont détruits pour toujours ;
Il a frappé du pied tes hautes forteresses...

Quitte, Galilée, ta retraite profonde ;
Va prêcher l'Eternel et ses nouvelles lois ;
Humble et pauvre pêcheur, va conquérir le monde...

Et vous qu'à son banquet le Tout-Puissant convie,
O race des humains ! ô fortunés mortels !
A celui dont la mort vous a donné la vie...

Tressailler d'allégresse, ô peuples de la terre !
Chantez avec le ciel un sublime hozanna ;
Car Dieu vient d'opposer le pardon du Calvaire...

Leurs voix retentissent encore dans les champs de l'espace,
Et leur brillant essaim, comme un astre qui passe,
S'élançant par delà tous les mondes vastes...

Flueves, ruisseaux, fontaines
Filtrant sous le gazon,
Rochers, immenses plaines,
Montagnes dont les chaînes
Dentellent l'horizon !

Vagues, flots de la grève,
Ecumant du torrent,
Rameaux bouillants de sève
Que la brise soulève
De son souffle odorant !

Brûtes confus du rivage
Où s'enfonce le flot bleu,
Foudres qui dans l'orage
Déchirez le nuage
Par un sillon de feu !

Des forêts murmurantes
Orchestra aux mille voix,
Ouragans et tourmentes,
Cascades écumeuses
Grondant au fond des bois !

Brillant concert des mondes,
Astres mystérieux,
Immenses des ondes,
Et vous, grâces profondes,
Chantez le Roi des cieux !

Chantez le Roi des cieux sur votre lyre immense !
Chantez le Roi des cieux dans un commun transport !
Il est ressuscité ; pour chanter sa puissance...

Chantez, êtres créés, sur vos lyres sublimes !
Car le jour du Seigneur est enfin arrivé ;
Le monde a consommé le plus grand de ses crimes...

L. H. FROST. (Poésies choisies.)

Un événement tragique

Désespoir d'un père, son suicide. Guérison désespérée de son fils. Trop tard pour sauver l'auteur de ses jours.

Le tragique événement qui suit est un des épisodes les plus remarquables de l'histoire intime de l'Amérique. C'est la pure vérité qu'on peut prouver sans hésiter.

Les résidents de la charmante petite ville de Cortland, N. Y., furent consternés un matin par la nouvelle que M. Clinton Rindge, un de leurs citoyens les plus distingués, s'était suicidé. La nouvelle se répandit rapidement et mit en émoi le voisinage entier.

M. Rindge était si bien et si favorablement connu. De prime abord, il parut impossible qu'un homme qui menait une vie si régulière et si paisible put se porter à un acte aussi désespéré ; aussi on institua une enquête pour en découvrir la cause et voici les faits qui furent mis au jour :

M. Rindge avait des goûts qui l'attachaient à son foyer, la société de ses enfants et leur éducation faisaient sa joie et son orgueil ; en effet, il avait raison d'en être fier, car ils donnaient l'espoir d'une vie longue et bien remplie. Mais un jour de malheur arriva ; on remarqua chez son plus jeune fils, William, des symptômes d'un dérangement extraordinaire tous les jours, et parfois il aurait dormi la journée entière si on l'eût laissé faire.

Le jeune homme retourna chez lui et on convoqua un conseil de médecins. Après un examen minutieux, ceux-ci déclarèrent qu'il n'y avait aucun espoir de guérison et que la mort devait s'en suivre sous peu de jours. Il est impossible de décrire la douleur qu'éprouva le père à cette nouvelle, son esprit ne put d'abord saisir toute l'horreur ; mais enfin, il se rendit compte. Dans son désespoir, il s'ôta la vie, préférant mourir que de survivre à son fils qu'il idolâtrait.

A ce moment, William Rindge était trop faible pour s'apercevoir de ce qui se passait ; sa figure était devenue noire ; par moments, sa respiration avait cessé, et ses amis s'attendaient à sa mort, croyant que la cruelle maladie de Bright, dont il souffrait, était incurable.

A ce moment suprême, la sœur de William entra et déclara quelle allait tenter un dernier effort pour sauver son frère. Les médecins intervinrent et déclarèrent que tout était inutile, que les moyens qu'elle proposait ne feraient que hâter la mort du malade ; mais elle tint bon, et éloignant tous ceux qui l'entouraient, elle s'approcha de son frère et lui administra un remède qu'elle avait heureusement sous la main. Au bout d'une heure, son frère parut soulagé ; avant la fin du jour, il allait de mieux en mieux, et aujourd'hui, William Rindge est parfaitement rétabli. Il a échappé à la mort, grâce à la vertu merveilleuse du Warner's safe cure, comme peuvent l'attester tous les citoyens de Cortland.

Ceux qui étudieront les faits ci-dessus éprouveront une impression de tristesse. Le père s'est donné la mort, croyant la guérison de son fils impossible ; le fils est rendu à la santé pour pleurer la mort de son père, et les parents affligés ressentent une douleur qui assombriera leur vie pour toujours. Si Clinton Rindge eût su que son fils pouvait être guéri, il serait aujourd'hui plein de vie et heureux, mais le malheur qui a troublé son cerveau et l'a porté au suicide est tel, que chacun y croira.

Toutefois, si triste que soit ce cas, reste à dire que des milliers de personnes sont actuellement dans un aussi grand danger que William Rindge et aussi près de, sinon la mort du moins une grande douleur à leurs amis. Les maladies du foie et des reins sont devenues de nos jours les maladies les plus répandues et les plus dangereuses ; elles sont des plus décevantes au commencement, mais des plus cruelles à leur dernière période.

Leurs symptômes sont beaucoup plus trompeurs que ceux de la consomption, et ne peuvent être constatés, même par les médecins les plus habiles, à moins d'une analyse microscopique, et peu de médecins s'y entendent. La moindre atteinte ou le plus léger danger devrait frapper de terreur ceux qui en sont menacés, ainsi que leurs amis. Ces maladies n'ont pas de symptômes particuliers, mais se révèlent sous forme de langueur, perte d'appétit, douleurs dans les muscles et jointures, lourdeur de tête, maux de reins, d'estomac, de poitrine, acidité de l'estomac, frissons, battements de cœur, étourdissements fréquents si on les néglige, ces

symptômes dégèrent en maladie chronique du foie dont on souffre beaucoup et dont on ne réchappe que par l'usage d'un seul remède, le "Warner's Safe Cure."

On ne peut trop insister auprès de ceux qui veulent échapper à la mort, ou éviter les cruelles douleurs de ces maladies, et continuer à jouir des bienfaits et des plaisirs de la vie, sur l'importance de faire usage de ce précieux remède dès les premiers symptômes.

FAITS DIVERS.

D'un nouveau genre. — Deux jeunes enfants, une petite fille de neuf ans et un petit garçon de dix, sont débarqués l'autre jour à Castle Garden. Ces enfants viennent d'Allemagne et s'en vont rejoindre leurs parents à Omaha. Ils ne parlent pas un mot d'anglais et sont seuls, mais on a cousu sur leurs habits des cartes sur lesquelles sont écrits le lieu de leur destination et le nom de leurs parents. Avec cela et les billets de pas sages, ce colis d'un nouveau genre voyage gaiement.

* Chargé d'impuretés, votre sang a besoin de l'énergie purifiante et vivifiante de la Salsepareille d'Ayer.

Le secret d'un arbre creux. — Un des principaux ornements du village de Delhi, New-York était un vieux orme, de 4 pieds de diamètre qui était déjà grand à l'époque de la fondation du village. L'âge ayant creusé et pourri cet arbre antique, les autorités ont décidé qu'il était devenu une nuisance et qu'il y avait lieu de l'abattre. Il a été scié à 3 pieds du sol, et après sa chute on a trouvé dans le creux du tronc un crâne humain enveloppé dans du parchemin, avec un trou rond au milieu du front et près du crâne était un pistolet de fabrique française tout couvert de rouille, mais sur le canon duquel on peut déchiffrer la date 1749. Les gens les plus éclairés du village déclarent ne pouvoir comprendre comment ce crâne et ce pistolet ont été placés à l'intérieur de l'arbre. La supposition générale est qu'il y a là des sous quelque drame mystérieux du siècle dernier. Qu'il y eût une femme dans l'affaire, ça ne fait pas ombre d'un doute. Elle avait très probablement donné rendez-vous à l'homme dont il ne reste plus que le crâne, et pendant qu'il l'attendait sous l'orme il aura été surpris par un père barbare, ou un mari trompé, ou un rival jaloux, et l'on voit d'ici le dénouement. Naturellement, sa vengeance satisfaite, l'autre a voulu supprimer les traces du crime, mais comment il s'y est pris pour opérer la transfusion du crâne et du pistolet dans l'orme, c'est ce que les sélectionneurs n'ont pu expliquer.

On se propose de consulter le magicien Herman ou le docteur Bêchet.

Les Rhumatismes et les Catarrhes, causés par un sang pauvre et corrompu, sont guéris par la Salsepareille d'Ayer.

Mauvais fils. — Un nommé Henri Gilber, tanneur, âgé de 16 ans, a été traduit hier devant Son Honneur le Recorder, par l'agent Gino Marsa, sur la grave accusation de battre sa mère qui a les mains paralysées. Cette dernière est venue porter plainte contre son fils, mais en même temps, comme font en général toutes les mères, a imploré la clémence de la Cour.

Le Recorder a fait une sérieuse réprimande au petit malheureux et pour cette fois, a suspendu la sentence.

L'inondation. — L'anxiété des citoyens qui demeurent dans les rues basses est de plus en plus grande, car l'inondation devient de plus en plus menaçante. Les champs qui avoisinent la rue Canway sont inondés, l'eau n'est pas assez haute toutefois pour couvrir les chemins. L'eau déborde du bassin du canal et inonde les bords du chemin. Il y a une maison complètement inondée sur la rue Britannia. L'eau continue à monter insensiblement.

Hommes et femmes.

Demoielles à marier, allez à Hong Kong !

Sur l'ensemble de la terre, le nombre des femmes est à peu près égal à celui des hommes mais d'une contrée à l'autre, il y a de grandes différences.

Chose assez remarquable, de tous les pays du monde, la France est celui où le rapport approche le plus de l'égalité ; on y trouve 1,007 femmes pour 1,000 hommes. Pour le même nombre de représentants du sexe fort, on trouve 4,064 Suédoises et seulement 933 Grecques. Ce sont les extrêmes pour l'Europe. Aux Canaries, 1,000 jeunes gens peuvent choisir leurs fiancées entre 1,208 filles. Mais elles prennent leur revanche en Australie, en Tasmanie et à la Nouvelle Zélande, où 877 demoiselles laissent disputer leur main par 1,000 soupirants ; à Maurice, où la plus belle moitié du genre humain n'en forme plus que le tiers, 647 femmes pour 1,000 hommes. A notre colonie de la Réunion, 587 sémillantes créoles ou brunes mâtresses ont à choisir entre 1,000 Français d'outre mer (ceux à peau noire compris) ; enfin, à Hong Kong, pour 1,000 hommes, on ne trouve plus que 266 femmes.

Jeunes filles, allez à Hong Kong ! On s'y marie !

Decalogue de l'amitié.

- 1 Une amie tu choisiras Sans le presser aucunement.
2 Semblable à toi tu voudras De pensée, de goût et de sentiment.
3 A l'aimer tu la convieras En vivant charitablement.
4 Ton amour tu lui prouveras Et la retenant franchement.
5 Jamais au sien tu ne voudras Qu'elle préfère ton jugement.
6 Au besoin tu la défendras Contre tous intempidement.
7 A sa parole tu croiras Comme tout entier dévouement.
8 Beaucoup tu lui pardonneras Sans vouloir qu'elle en fasse autant.
9 Ses peines tu devineras Pour les consoler seulement.
10 Les tiennes tu ne lui diras Qu'à sa seule et unique intention.
11 Sa réputation tu protégeras Et la tiennes pareillement.
12 Avec elle tu partageras Tous les biens partiellement.
13 En faisant ainsi tu seras Sûr d'être aimée bien tendrement.

NOTES LOCALES.

L'ÉCOLE INDUSTRIELLE. — On a commencé mardi les travaux préparatoires à l'érection de la bâtisse de l'École Industrielle de cette ville.

Elle sera construite entre les rues Carrière et St-Antoine, près de la chapelle de St-Joseph.

Nous saluons avec bonheur l'inauguration des travaux de cette entreprise patriotique.

Les travaux se font sous la direction de l'entrepreneur, Mr Alphonse Durand, de cette ville.

LES LICENCES. — Les Commissaires de Licences ont eu une assemblée le 16 courant, en cette ville, mais aucune décision n'a été prise, et l'assemblée a été ajournée au 22 courant.

LA PLUIE. — Il a plu à versé mardi soir, ainsi que durant toute la journée de mercredi, et hier avant midi.

La neige disparaît rapidement et le niveau des rivières a crû de plusieurs pieds depuis mardi.

Il est malheureux que la glace soit encore si forte en certains endroits, autrement la descente du bois commencerait immédiatement.

RÉSIGNATION. — On nous informe que M. André Cherrier a résigné sa position de rédacteur de l'Observateur.

EXERCICE UTILE. — Hier, les pompiers se sont exercés à accoupler et à découpler les tuyaux des pompes, sur une longueur de deux arpents.

Parmi ceux que nous avons vu pratiquer cet utile exercice, nous avons particulièrement remarqué un Mr. Murray, qui a accouplé et découpé ces 2 arpents de boyaux en une minute et cinquante-huit secondes.

Assurément, ils n'auront pas de temps à perdre, s'ils veulent réussir.

RÉPARATIONS. — M. Joseph Rivard, l'acquereur de la propriété de feu B. H. Leprohon, en son vivant sheriff de ce district, fait subir à cette demeure une série de réparations destinées à en faire un magnifique hôtel où le public trouvera tout le confort désirable.

M. Rivard doit aller habiter sa nouvelle demeure au premier de mai prochain.

AVIS.

Le Directeur de l'office catholique français de Montréal porte à la connaissance du village de l'Épiphanie que M. Alphonse Lippé est son représentant et pourra prendre des abonnements aux diverses publications catholiques qu'il leur présentera.

AVIS.

Le soussigné donne avis qu'il a reçu instruction du gouvernement de Québec, d'accorder des licences pour la vente de liquours, etc., en vertu de la loi de Québec de 1878 et de ses amendements, sans égard à la loi fédérale sur cette matière.

M. GREPEAU, Percepteur du Revenu de la Province 4-4-84-1-m.

L'Acte des Licences pour la vente de s liqueurs, 1883.

Bureau des Commissaires des licences pour l'Arrondissement de L'Assomption.

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes donné que LUNDI le vingt-huit d'Avril courant, à DIX heures, A. M., ce bureau se réunira au Palais de Justice du Village de L'Assomption, aux fins de délibérer sur deux demandes de licences d'hôtel, l'une faite par Alexis Boudoin, pour tenir une maison dans le Village de St-Roch, et l'autre par Benjamin Rivest, pour tenir une maison dans la paroisse de Repentigny.

L'Assomption, ce 2 avril 1884. J. P. VIGER, Inspecteur en chef 13-4-84-3f.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi pernicieuses dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poitrines ; et aucun qui ne soit aussi négligé par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume maltraités ne glissent souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE d'Ayer a prouvé son efficacité par une suite triomphante de guérisons obtenues contre les maladies de la gorge et des poitrines ; l'insupportable est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1852 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil, j'étais condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai le PECTORAL-CERISE d'AYER, et bientôt après, mes poitrines se dégagèrent, la toux cessa, et nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL-CERISE j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie." HORACE FAIRBROTHER, Rockingham, Vt., 15 juillet, 1882.

Group - Écrivez une lettre. "Pendant un séjour à la campagne l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si difficile qu'il semblait prêt de mourir. Il souffrait beaucoup dans la famille jusqu'à l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER, dont il avait toujours eu l'habitude dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, tout d'abord, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher fils. Jugez de mon gratitude ! Vous sincèrement, Mrs. EMMA GIBNEY, 159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1883.

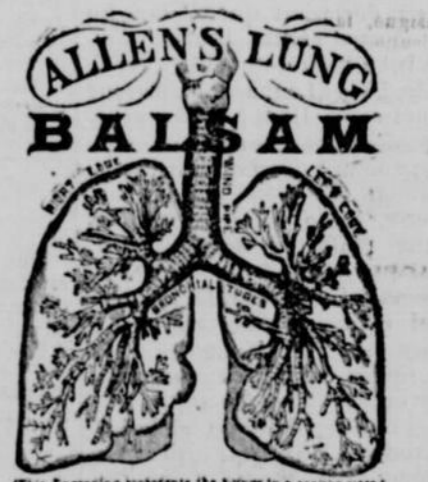
Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans de Bronchites et de toux j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'ère du PECTORAL-CERISE d'AYER, me fut indiquée, comme vous voyez, puisque je suis guéri." JOSEPH WALDEN, Byalla, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de toux ou de rhume de la gorge ou des poitrines ne puisse être grandement soulagé par l'emploi du PECTORAL-CERISE d'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉ PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendu par tous les droguistes.



Pilules Recouvertes en Sucre DE BRISTOL Les Célèbres Purificateurs du Sang ET DU FOIE



Baume d'Allen

REMEDÉ CONTRE LA Consomption, la Toux, le Rhume, l'Asthme, le Croup

Et toutes les affections de la Gorge et des Poitrines

Il guérit la Consomption, quand tous les autres remèdes ont échoué.

Recommandé par les Médecins, les Gardes Malades, par tous ceux en un mot qui en ont fait usage.

Il n'a jamais échoué dans son action. Il n'a pas d'égale comme expectorant. Il ne saurait faire de mal même au plus faible enfant.

Il ne contient pas d'Opium. Chaque Botteille porte les Directions. En vente chez tous les Pharmaciens. 3-4-84-1-a.

Pepiniere du village des Aulnaies, 1884.

30,000 Plants à rendre, variétés propres au climat du Canada. — Ré et Potatoes de semence. — Catalogues gratis.

Pommiers, Pruniers, Poiriers, Cerisiers, Vignes, Gabeliers, Grosseliers, Framboisiers, Ronces, Fraisiers, Erables argentés, Erables Négundo (la Giguère) \$3, \$10, \$15 le 100 — Cèdres argentés, Maronniers, Ormes, Chênes, Arbustes de jardins, etc., etc.

Spécialités par la maille : "Fraisiers Sharpless" 50cts doz. 25 Pommiers, greffés et hivers, assortis, \$1 ; Erables Négundo 30cts à \$1 la doz. Chênes \$1 la doz. Ormes \$2 la doz.

Un lot de 500 Pommiers, 4 à 5 pieds de hauteur, belles variétés étrangères suivantes :

15 Yellow Egg, 20 Prune pourpre, 30 Bradshaw, 30 Impériale, 195 Lombard, 10 Prune d'Allemagne, 75 Reine Claude de Bay, 10 Washington, 125 Général Han' et autres, \$8 la doz., \$40 le 100 ou \$160 pour les 500, 500 Erables Silver leaved du Nord-Ouest. — \$25 à \$30 le 100, \$4 la doz. Ces arbres ont 6 à 8 pieds de hauteur arbres élégants, à belle écorce fine, croissent rapidement et très rustiques, reprennent facilement.

Bois de Semence, à Barbe. "Echinacea" très productif, \$3.30 le sac. Patates "Blanches d'Amérique," belles, bonnes, très productives, sac de 100 lbs. \$1. Échantillon de Blé et Patates par maille, 3cts chaque. Chèvres, \$10 la paire. Timbres de poste acceptés pour montants au-dessous d'une piastre. Adresses à AUGUSTE DUPUIS, Village des Aulnaies, Comté L'Islet, P. Q. 21-3-84-j-n-o.

Un chien mort de chagrin

Nous recevons la correspondance particulière suivante de Stapleton, Staten Island :

Un exemple bien extraordinaire de désespérance canine vient de se produire ici. Mme Walter Odell, femme du principal ferblantier du village, est décédée jeudi dernier, regrettée de toutes ses connaissances et particulièrement de son chien.

Fido, un terrier écossais qu'elle possédait depuis 12 ans et qui n'avait pas son pareil pour prendre les rats. La dernière maladie de la ferblantière a duré deux mois et tout ce temps Fido est resté près de son lit, interrogeant tristement des yeux le médecin à chacune de ses visites.

Après la mort de Mme Odell, le chien s'est couché près de son cercueil, et quand on l'a porté sur le corbillard il l'a suivi et n'a été empêché que par la menace du fouet de sauter dans la voiture funéraire.

Il a accompagné le cortège au cimetière, et après avoir vu descendre le corps dans la fosse, il est revenu à la maison et s'est étendu sous le lit dans lequel la défunte était morte.

Depuis cet instant Fido a refusé de se sustenter, et si l'on essayait de le déloger de sa position ou de le faire manger il se mettait en colère et montrait ses dents.

Quand on le laissait seul, on l'attendait se lamenter en sourdine. "Dimanche, pour la première fois depuis l'enterrement de sa maîtresse, Fido est sorti prendre l'air un instant (la nature a des faiblesses inéluctables et inévitables) et il a trouvé deux vieux soubliards ayant appartenu à la défunte et qu'on avait jetés au rebut.

Le terrier a pris ces reliques dans sa gueule, les a portées à son poste habituel sous le lit et s'est allongé, les pattes de devant sur les soubliards et le cou sur les pattes. Il n'a plus abandonné cette posture.

Lundi matin il a éveillé la maison par des gémissements plaintifs. A son entrée dans la chambre Fido a soulevé la tête, remué deux ou trois fois la queue, tiré la langue, laissé retomber son museau et expira.

—Le Monde.

Suite d'un poisson d'avril.

Mardi, le premier d'avril, pendant les exercices habituels dans l'école de l'église de l'Assomption à Syracuse, le mécanicien Joseph Hess accourut tout effaré annoncer qu'une explosion des chaudières était imminente. Il y eut une sérieuse panique.

Après la prompt évacuation de l'école, le chauffeur s'est livré à un rire homérique, en déclarant que c'était un poisson d'avril. Cette brutale plaisanterie lui a valu une sévère réprimande du Père Léonard, supérieur des Franciscains Hess fut très vexé, dit-on, proféra des menaces de vengeance et donna à entendre que, puis qu'on prenait sur ce ton une inoffensive facétie, il en ferait prochainement une réalité.

Samedi matin, une école à dit à sa maîtresse qu'elle venait d'entendre le mécanicien, qui était ivre, déclarer qu'il allait faire sauter le bâtiment.

Les sœurs effrayées ont envoyé prévenir le Père Léonard. Celui-ci a couru dans la chambre de la chaudière, où il a trouvé Hess entièrement ivre, tandis qu'un feu ardent brûlait sous la chaudière presque vide. Le Père, comprenant l'urgence de la situation, est remonté et a fait sortir en toute hâte tout le monde de l'école. En suite, il a questionné le mécanicien qui, lui ayant répondu par de grossières insultes, a été renvoyé. La nouvelle s'était ébruitée. Des groupes commençaient à se former devant l'école, et Joseph Hess a été obligé de se soustraire par la fuite à l'indignation populaire.

—On écrit d'Anvers, 6 février : Un terrible malheur vient d'arriver dans un des quartiers de nos travaux des quais. Sept ouvriers travaillaient au fond d'une de ses machines, à quelques mètres en dessous de l'eau. Comme d'habitude, un ouvrier spécial vaquait à côté du tuyau destiné à donner l'air respirable aux travailleurs.

Soit par mégarde, soit par toute autre cause, l'imprudent ferma le robinet au lieu de le tenir ouvert, et au bout de quelques instants, les malheureux furent asphyxiés.

Afin de ne provoquer aucune rumeur, on attendit jusqu'à la tombée de la nuit pour transporter les sept cadavres au cimetière du Kiel.

Une femme. — La jalousie est plus qu'un défaut, c'est une maladie ; elle atteint souvent une gravité telle qu'on en meurt. Témoin le fait suivant : Mariée depuis dix huit mois à peine, à un employé supérieur d'une grande administration, à Paris, Mme C... d'abord très heureuse, devint tout à coup fort triste. Adorant son mari, elle le soupçonna de la tromper, parce que M. C... força quelquefois de retourner le soir à son bureau, rentrait à minuit... Mme C... lui en fit reproches, il tenta, mais vainement de lui prouver l'innocence de ses soupçons. Revenant hier, à l'heure habituelle, M. C... fut surpris de trouver sa femme couchée. Il s'approcha du lit et lui parla ; elle ne répondit point. Effrayé, M. C... la secoua par la main ; elle était glacée.

Sur la table se trouvait une lettre ainsi conçue. Je ne puis vivre, les absences me torturent. J'aime mieux mourir que d'être trompée par toi. Je te pardonne ! La raison de M. C... est fortement ébranlée.

RECETTE UTILE

Nous allons trop souvent—vu le peu de temps que nous avons à vivre—chercher, comme on dit, midi à quatorze heures. Exemple : Quand un saignement de nez se déclare et se maintient, ou une forte hémorrhagie provenant d'une cause quelconque : chute, coupure, etc., et que l'émission sanguine ne s'arrête pas spontanément ou résiste aux moyens ordinaires, on s'effraye on cherche autour de soi et l'on ne voit rien qui soit propre à calmer l'angoisse qu'on éprouve. Et pourtant, le remède est là, sous la main. Quelle est la ménagère qui n'a pas, presque toujours, une provision de persil ? Cette plante,—bien fraîche, c'est essentiel,—est pilée ; s'il s'agit d'un saignement de nez on enfouit les narines ; si c'est d'une blessure, on en fait une sorte de cataplasme qu'on y applique à la manière habituelle. Le résultat ne se fait pas longtemps attendre. Est-ce assez simple ?

—Le Monde.

Quoi ? vous boitez encore ?

Pourquoi vous traîneriez-vous en boitant péniblement, quand le PUTNAM'S PAINLESS CORN EXTRACTOR peut vous enlever vos cors en quelques jours ? Il donnera du soulagement presque immédiatement, et une guérison certaine à la fin.

Soyez sûrs d'avoir le véritable "Putnam's Corn Extractor," fait par Polson & Co., Kingston, car on offre plusieurs contrefaçons, et il faut toujours se procurer le véritable. Sûr, certain et sans douleurs.

4 15-84-18m 2f-p.s.

AVIS.

Mr Séverin Tessier, conducteur de la maille et propriétaire de la diligence de St-Félix de Valois à la Jonction de Berthier, informe ses amis et le public en général, qu'il continuera à transporter les voyageurs et leurs effets, à aussi bas prix que possible, sur le parcours de sa route, et il espère, comme par le passé, donner satisfaction à tous ceux qui voudront bien l'honorer.

St-Félix de Valois, 15 Janvier 1884. 6m.

EN VENTE

Une magnifique propriété, autrefois la résidence de madame L. Groulx, située sur la rue Mansseau. Prix \$3,000.00 conditions faciles.

Une autre belle propriété située sur la rue Mansseau, coin de la rue St-Barthelemy. Prix \$800.00 conditions faciles. Pour informations, S'adresser au Dr J. I. DESROCHES, No. 187, rue Amherst Montreal. Joliette, 22 Août 1882

On a besoin

de trois bonnes servantes à l'Hotel Joliette. Une cuisinière, une fille de chambre et une fille pour la table. S'adresser au Propriétaire P CHEVALIER

Hemorroïde --- Symptômes et guérison.

Les symptômes sont la douleur, transpiration, forte démangeaison augmentée, grattement désagréable surtout pendant la nuit. On dirait des guêpes entrant et sortant du rectum. Les parties privées sont quelquefois affectées. Si on néglige les moyens à prendre pour les faire disparaître il peut en résulter de très graves inconvénients. "L'ONGUENT DE SWAYNE" est un remède sûr et agréable. De même pour dartres, démangeaisons, humeurs, échaudements, erysipèles, démangeaisons de la barbe, taches et toutes les maladies de la peau. Envoyé par la maille pour 50 cents 3 boîtes, \$1.25 en estampilles. Adresse, DR SWAYNE & SON, Philadelphia, Pa. En vente chez les pharmaciens. 15-184

Meres ! Meres ! Meres !

Etes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents ? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulage immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre tort. Il n'y a pas une mère au monde qui ayant vu de ce sirop ne vous dira pas aussitôt, qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et lui rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréable à prendre. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Les instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exigez le véritable qui porte le "marque" de CURTIS PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens, 25 centimes à la bouteille, se mêler des contrefaçons.

Repos et confort pour les malades

LA PANACEE DES FAMILLES DE BROWN n'a pas d'égale pour guérir les douleurs internes. Elle guérit les douleurs dans le cou, le dos, les intestins, le mal de gorge, le rhumatisme, le mal de dents, le mal de reins, etc., etc. Elle purifie le sang promptement, car son action est puissante. La panacée domestique de Brown est reconnue comme le meilleur remède, possédant double force d'aucun autre et inimitable dans le monde et devrait se trouver dans toutes les familles afin de l'avoir sous la main en tout temps pour les crampes dans l'estomac et douleurs de toutes sortes. En vente chez tous les pharmaciens à 25 centimes la bouteille. 1-3-28

COMMERCE

MARCHÉ DE JOLIETTE.

Samedi, 12 avril 1884.

Tableau des prix des grains : Avoine par minots, Orge par 50 lbs, Blé par minots, Pois par minots, Sarrasin 50 lbs, Seigle, Blé d'Inde do, Graine de lin par minot, Graine de mil, Graine de trèfle par livre, Graine de trèfle blanc.

Tableau des prix des viandes : Lard par 100 lbs, Lard frais par lbs, Lard salé, Bœuf par lbs, Mouton par livre, Agneau par quartier, Veau do do.

Tableau des prix des volailles et gibiers : Poules par couple, Poullets do do, Dinde do do, Oies do do, Perdrix par couple, Pigeons domestiques, Canards par couple, Lièvres par couple.

Tableau des prix de la farine : Fleur de blé par 100 lbs, Fleur de Seigle do, Fleur de Blé-d'Inde do, Fleur de Sarrasin do, Fleur d'avoine do.

Tableau des prix des légumes et fruits : Patates (2 minots), Navets par minot, Carottes, Oignons par minot, Ail par tresse, Fèves par minot, Choux (la pomme), Noix par minot, Pommes par minot.

Tableau des prix de la laiterie et divers : Beurre frais par lbs, do salé do, Œufs par douzaine, Saindoux par lbs, Sucre par lbs, Sirop d'érable par gallon, Miel par livre, Laine en écheveau par liv, Savon par livre, Peau par livre, Foin par 100 bottes, Foin par botte, Paille par botte, Etouffe la verge.

B. ROBERT CLERC DU MARCHÉ

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTREAL.

Montréal, 5 Avril 1884.

Tableau des prix des légumes : Patates par poche, Carottes par minot, Betteraves par minot, Oignons par quart, Choux par douzaine, Concombres par douzaine, Tomates par botte.

Tableau des prix des fruits : Pommes par baril, Melons à la pièce.

Tableau des prix des grains : Blé par minot, Pois par minot, Orge par minot, Sarrasin par poche, Lin par poche, Mil par poche, Trèfle par poche, Blé-d'Inde par poche, Avoine par poche, Fèves par minot, Son par 100 livres, Moulée.

Tableau des prix des volailles : Dindes à la livre, Dindes (vieux) au couple, Dindes (jeunes) do, Oies au couple, Oies à la livre, Canards à la livre, Poules au couple.

Tableau des prix des viandes : Bœuf à la livre, Mouton à la livre, Veau à la livre, Lard à la livre, Jambon à la livre, Saindoux à la livre, Lard frais par 100 livres, Bœuf au quartier, Mouton entier par livre.

Tableau des prix de la farine : Far. blé camp. par 100 lbs, Farine d'avoine par 100 livres, Far. de blé-blende do, Farine sarrasine.

Tableau des prix des gibiers : Canards par livre, do noir par livre, Pluviers par douzaine, Bécasse au couple, Pigeons domestiques au couple, Perdrix au couple.

PRIX DU MARCHÉ EN GROS DE MONTREAL.

Montréal, Avril 1884.

Tableau des prix de la farine : Extra Supérieure, par hl 5.60 à 6.00, Extra Supérieure, 15.60 à 0.00, Extra du printemps, 5.25 à 5.50, de goût 5.40 à 0.00, supérieure, 4.75 à 4.85, farine forte de boulangers, 2.50 à 5.80, fine, 3.90 à 4.05, moyenne, 3.75 à 3.85, recoupees, 3.50 à 3.60, farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs, 2.25 à 2.65, farine en sac de la Cité (livrée) 3.00 à 3.05, farine d'avoine 4.75 à 5.00, blé marché tranquille 1.15 à 1.20, blé d'Inde par poche 1.10 à 0.00, etc.

Tableau des prix de la farine : farine par poche 0.95 à 1.05, orge, de 0.00 à 0.00 par minot, pois, 1.00 à 1.10 par minot, beurre 22 à 21 cts, lère qualité, 25 à 24 cts, Lard en quart marché tranquille, 14.00 à 15.75, fromage 10 à 12 cts, saindoux, 11 à 12 cts par livre, alecuis pot-à-pot par 100 livres, formé de 4.00 à 4.80 selon la qualité ; persis, de 5.80 à 6.30

Grande Chance pour les Acheteurs

CHEZ

M. CAMILLE LABRECHE

DEUX FONDS DE BANQUEROUTE ACHETES

A 60cts dans la Piastre.

M. CAMILLE LABRECHE ayant décidé de tout vendre d'ici au mois de mai prochain, il faudra faire des sacrifices extraordinaires. A chacun d'en profiter.

Ces deux Fonds de Banqueroute seront vendus au magasin ci-devant occupé par M. N. Landry, en face du marché, moins une partie, qui sera transportée au magasin actuel de M. Camille Labreche.

Stock de M. Landry - - \$3,600.00 Stock de M. Desormiers - - 3,000.00

TOTAL, \$6,600.00

DE PLUS

NOUVELLES IMPORTATIONS CONSIDERABLES DE MARCHANDISES DU PRINTEMPS

A vendre au Magasin de

M. Camille Labreche, BLOC FISK,---JOLIETTE.

MARCHÉ AUX BESTIAUX DE MONTREAL.

Bœuf, 1ère qualité, par 100 lbs 5 50 à 5 75 ; bœuf 2me qualité 4 75 à 0 00, vaches à lait 25 00 à 35 00 ; vaches extra 45 00 à 60 00 ; veaux 1re qualité 8 00 à 10 00 ; veaux 2me qualité 4 00 à 5 50 ; veaux 3me qualité 2 00 à 2 50 ; moutons 1re qualité 5 50 à 8 00 ; moutons 2me qualité 5 00 à 5 50 ; agneaux 1re qualité 2 50 à 4 00 ; agneaux 2me qualité 2 00 à 2 50 ; cochons 1ère qualité 8 50 à 9 50 ; cochons 2me qualité 7 50 à 8 00.

Tableau de l'arrivée et départ des malles du district de Joliette et autres endroits voisins.

Tableau des malles quotidiennes : ARRIVÉE 1 Malle pour Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Elizabeth, L'Epiphanie, St-Jacques, St-Alexis, Ste-Julienne, St-Roch, St-Esprit et l'Assomption... DÉPART 1 Malle pour Montréal, Québec, Trois-Rivières, St-Elizabeth, L'Epiphanie, St-Jacques, St-Alexis, Ste-Julienne, St-Roch, St-Esprit et l'Assomption...

MALLES TRI-HEBDOMADAIRES.

Tableau des malles tri-hebdomadaires : ARRIVÉE 2 Malle de St-Jean de Matha, à St-Félix de Valois tous les lundis, mercredi et vendredi... DÉPART 2 Malle de St-Jean de Matha, à St-Félix de Valois tous les lundis, mercredi et vendredi...

MALLES BI-HEBDOMADAIRES.

Tableau des malles bi-hebdomadaires : ARRIVÉE 1 Malle de St-Théodore de Chertsey à Rawdon, arrêtant à Chantrel tous les mercredi et samedi... DÉPART 1 Malle de St-Théodore de Chertsey à Rawdon, arrêtant à Chantrel tous les mercredi et samedi...

MALLES QUOTIDIENNES.

Tableau des malles quotidiennes : ARRIVÉE Pour l'Epiphanie, St-Jacques, St-Alexis, Ste-Julienne, revenant par St-Esprit et St-Roch... DÉPART Pour l'Epiphanie, St-Jacques, St-Alexis, Ste-Julienne, revenant par St-Esprit et St-Roch...

RUE NOTRE-DAME EN FACE DU MARCHÉ.

(Porte voisine de la Manufacture de M. Ed. Guibault.) Joliette, 19 Janvier 1881.

La Compagnie a Bois de Joliette

A maintenan, dans ses chantiers à Joliette, les bois suivants qu'elle vend aux prix les plus réduits, savoir :

Tableau des prix des bois : 300,000 pieds, planche de pin 1 pouce 175,000 " madriers " 2 " 75,000 " " " 3 " 60,000 " " " 1 1/2 " 40,000 " " " 1 1/4 "

De plus 25,000 perches et piquets et du bois rond et une grande quantité de bois de charpente, lattes, parquets à colombage, etc. La Cie. a Bois de Joliette a en outre un lot considérable de bois sec préparé et non préparé, moulures &c. &

Atelier Typographique

DE LA

"GAZETTE DE JOLIETTE"

On exécute à ce Bureau toutes sortes

D'IMPRESSIONS.

TELS QUE :

- Livres, Têtes de comptes, Memorandums, Cartes d'affaires, Cartes de visite, Chèques, Billets, Drafts, Enveloppes, Catalogues, Listes de prix, Programmes, Circulaires, Affiches, Placards, Lettres funéraires, Etc., Etc.

ON A CONSTAMMENT EN MAINS LES BLANCS SUIVANTS :

BLANCS POUR AVOCATS

- Déclarations sur compte, Déclarations sur billet, Demande plaidoyer, Comparution, Subpoenas, Affidavit, Opposition, Fiat, Inscriptions, Etc.

POUR NOTAIRES

- Contrats de vente, Contrats de mariage, Blancs de billets, Procurations, Quittances, Transports, Protêts, Obligations, Etc., Etc.

Pour les Greffiers et les Commissaires.

- Blancs simples, De sommation, Tiers-Saisie après Jugement, Etc., Etc.

POUR HUISSIERS

- Blancs de procès-verbaux, De saisie, De vente, D'avis de vente

POUR LES SEC-TRESORIERES

- Rôles d'Evaluation, de Perception, Listes Alphabétiques d'électeurs,

DE PLUS

Un grand nombre de Blancs d'Exécution et autres pour les Cours de Circuit de comté.

Messieurs les Greffiers, ainsi que Messieurs les Secrétaires des municipalités trouveront aussi toutes les formules de blancs dont ils ont besoin.

LE TOUT SUR BON PAPIER ET A DES Prix Tres - Reduits.

Les ordres envoyés par la Poste reçoivent une attention toute spéciale et sont exécutés sans délai